

# Intervention de Dan Lert, président du groupe écologiste et citoyen du 19<sup>e</sup>

CA du 3 mai 2016

Monsieur le Maire, mes chers collègues,

Comme nous le demandions lors du dernier conseil d'arrondissement, les élus locaux du 19<sup>e</sup> arrondissement vont enfin pouvoir débattre du Plan Programme pour la petite ceinture dans le 19<sup>e</sup> sur une base concrète. Avec un léger bémol toutefois, il aurait été plus pertinent de pouvoir le faire avant que ce conseil ne donne la délégation de signature à la Maire sur les futurs aménagements. Raison pour laquelle le Conseil de Paris a adopté le vœu du Groupe écologiste parisien demandant le report de la délibération en question, vœu qui avait été malheureusement rejeté au préalable dans le 19<sup>e</sup>.

Mais passons. Aujourd'hui, l'enjeu est de vérifier qu'à travers ce plan programme la volonté des habitants, des riverains, de préserver la petite ceinture du bétonnage, soit respectée. C'est par ailleurs tout le sens de l'engagement des écologistes du 19<sup>e</sup> depuis plusieurs années sur ce sujet. Que ce bien commun de notre arrondissement devienne le poumon vert reliant le parc des buttes-Chaumont jusqu'à l'avenue de Flandre en passant par la trame bleue du canal de l'Ourcq.

L'objectif consensuel est clair : transformer tous les espaces de la Petite Ceinture en promenade verte préservant son caractère de corridor écologique.

Au sein même de ce conseil, dès décembre 2014, le principe d'une ouverture au public comme lieu de promenade verte entre l'avenue Jean Jaurès et l'avenue de Flandre a d'ailleurs été adopté.

Toutefois, le récent projet d'urbanisme de la Ville de Paris, « réinventer Paris », qui prévoyait initialement de livrer à la promotion immobilière une surface de 1300m<sup>2</sup> de la petite ceinture, nous a prouvé qu'il fallait demeurer vigilant.

C'est seulement après une longue mobilisation des associations, des habitants et du groupe écologistes du 19<sup>e</sup> que le projet retenu a été un véritable projet de nature en ville, respectueux de la biodiversité et que ce projet a été dé-densifier par rapport au projet initial. Nous nous félicitons que s'installe la ferme du rail, 1<sup>ère</sup> ferme urbaine d'insertion dans le 19<sup>e</sup>. Nous demandons d'ailleurs la création d'un véritable pôle d'écologie urbaine sur ce tronçon avec l'intégration des voûtes et du bâtiment vide du 4 rue de l'Ourcq afin de créer une véritable plate-forme ressource pour l'agriculture urbaine.

Il y a maintenant plusieurs choses qui nous préoccupent :

Tout d'abord, le passage des voûtes, où le collectif d'artistes « La vache bleue » a, depuis de nombreuses années, réalisé d'importants travaux de réhabilitation et créé notamment un jardin aux pieds des voûtes. Dans ce jardin se trouve une dizaine d'arbres de grande hauteur menacés par un projet d'installation d'une clôture par les différents propriétaires mitoyens (groupe accor, RIVP, HSF).

Le groupe écologiste demande donc que le plan de travaux prévoit la préservation du jardin et des arbres. Nous y serons très attentifs.

Ensuite, les Buttes Chaumont, où l'occasion de favoriser les activités familiales dans la tranchée de la petite ceinture est à saisir. Nous souhaitons ainsi y voir se développer un grand espace de loisirs sportifs (escalade, skate-parc), ainsi que des carrés potagers ouverts aux associations et aux familles.

Or, à la lecture du plan programme, nous avons constaté qu'un appel à projet allait être lancé pour la partie située sous le pont de la rue de Crimée avec comme objectif « un lieu de convivialité ». Nous serons extrêmement vigilants quant à la véritable définition d'un lieu de convivialité. Nous resterons engagés pour que cette parcelle ne soit pas bétonnée et devienne un espace de respiration.

Je vous remercie.